



Moyen pour annuler cdi en urgence

Par **leonard45**, le **30/07/2012 à 07:38**

Bonjour, je suis face à une situation délicate. Ma tante vient de signer un CDI avec une personne qui puisse s'occuper d'elle il y a 48 heures. Le problème étant qu'elle va dépenser pres de 20 fois ces revenus. Je souhaite au plus vite annuler ce contrat, comment procéder? A savoir que la personne s'occupait de ma tante en étant payé en chèque emploi-service auparavant.

Merci de répondre en urgence.

Amicalement.

Léonard

Par **trichat**, le **30/07/2012 à 11:48**

Bonjour,

Si le contrat vient d'être signé, il doit y avoir une clause d'embauche avec période d'essai. Or pendant la période d'essai, il peut être mis fin au contrat sans explication particulière.

Cordialement.

Par **leonard45**, le **30/07/2012 à 12:01**

Merci de votre réponse. La période d'essai est elle valide dans le cas ou l'aide à domicile est payé depuis quelques mois déjà par chèque emploi-service?

Par **trichat**, le **30/07/2012** à **19:58**

La personne employée et rémunérée par des CESU avait-elle signé un contrat de travail? De quel type?

Combien effectuait-elle d'heurs de travail par semaine?

Etait-ce par l'intermédiaire d'une structure spécialisée (association par exemple) que cette personne intervenait chez votre tante?

Par **trichat**, le **01/08/2012** à **13:02**

Pour précision, si la personne employée était liée par un contrat de travail (CDD, par exemple), la période d'essai est réduite du temps d'emploi antérieur.

Par **leonard45**, le **03/08/2012** à **15:34**

Merci